



**FICHE D'INSCRIPTION CHAR A VOILE 2011** Code Famille :  
**OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME—1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE — 17420 SAINT PALAIS SUR MER**  
**TÉL : 05 46 23 28 10 — nautisme@saint-palais-sur-mer.com**

Date	Enregistrée par
------	-----------------

*(à remplir par le secrétariat)*

Nom	Prénom
Né(e) le	E-mail
Adresse	
Code Postal	Ville
N° de tél	Portable

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE**

M/Mme/Mlle	
Portable	Tél fixe

**STAGE(S) RESERVE(S) STAGE NOMINATIF**

CHAR A VOILE	DATES	Horaires	Choix	DATES	Horaires	Choix
LUNDI						
MARDI						
MERCREDI						
JEUDI						
VENDREDI						

**MERCI DE METTRE UNE CROIX DANS LA COLONNE « Choix »**

- **SÉANCE D'1H30 DE CHAR À VOILE : 30 € LICENCE INCLUSE**
- **STAGE DE 3 JOURS : 76 € LICENCE INCLUSE**
- **STAGE DE 5 JOURS (- 12 ANS) : 106 € LICENCE INCLUSE**
- **STAGE DE 5 JOURS (+ 12 ANS) : 120 € LICENCE INCLUSE**

**RÈGLEMENT (SE REPORTER À LA BROCHURE OU TARIFS SITE INTERNET)**

Séance Découverte d'1h30	30 € <input type="checkbox"/>	Règlement :	Chèque (ordre Trésor Public Royan) <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>	CB <input type="checkbox"/>	Chèques Vac <input type="checkbox"/>
Stage 3 Jours	76 € <input type="checkbox"/>					
Stage 5 jours (-12 ans)	106 € <input type="checkbox"/>		Acompte 30 %			EUROS
Stage 5 jours (+ 12 ans)	120 € <input type="checkbox"/>					
			<b>TOTAL</b>			<b>EUROS</b>

**Attestation obligatoire**

Je soussigné (e) Madame, Monsieur .....

- 1) atteste que le stagiaire désigné ci-dessus est en excellente santé physique,
- 2) autorise les responsables de l'OMT/Ecole de Char à Voile de La Grande Côte à faire pratiquer tous soins médicaux qui apparaissent nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier et m'engage à en assurer le règlement.
- 3)  autorise  n'autorise pas l'OMT/ Ecole de Char à Voile de La Grande Côte à utiliser les images me représentant à titre d'information ou d'illustration pour ses supports de communication

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2011  
 Signature

**Conditions d'inscriptions et d'annulations**

- Le solde du stage est acquitté avant le premier jour du stage. Tout stage commencé est dû intégralement.
- En cas d'annulation de votre part, l'Ecole de voile conserve l'acompte
- Le prix du stage est forfaitaire, les arrivées tardives, les départs prématurés ne donnent lieu à aucun remboursement
- En cas de mauvais temps, l'Ecole Française de Voile se réserve le droit de modifier les horaires, de les remplacer par des cours théoriques, de les reporter ou de les annuler, sans donner lieu à aucun remboursement.
- La Direction se réserve le droit d'annuler certains stages.